

à l'écoute des *migrateurs*

Charente et Seudre : entre mer et continent

n° 6

CELLULE MIGRATEURS :

- EPTB CHARENTE

- GROUPEMENT FÉDÉRATIONS DE PÊCHE DU POITOU-CHARENTES

- CREA

PROGRAMME 2009-2011

bilan et évaluation des actions

En 2008, les forts enjeux identifiés pour la restauration des poissons migrateurs ont conduit l'EPTB Charente et le Groupement des Fédérations de Pêche de Poitou-Charentes à engager une action commune.

En 2009, une animation a vu le jour avec la création de la Cellule Migrateurs des bassins Charente et Seudre.

Un premier programme d'actions pluriannuel a été mis en œuvre sur la période 2009-2011.

Ce programme arrive à son terme en décembre 2011 et ce sixième bulletin d'information en présente un premier bilan.

Créée par une forte volonté locale, la Cellule Migrateurs regroupe aujourd'hui 3 structures sur le même territoire pour une gestion commune des poissons migrateurs : l'EPTB Charente, le Groupement des fédérations de pêche Poitou-Charentes et le Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA). La Cellule Migrateurs est désormais reconnue au niveau national et a permis de faire connaître la Charente et la Seudre comme des



Lamproie marine sur son nid

Au sommaire...

2)

LES SUIVIS BIOLOGIQUES :
BILAN 2009-2011

3)

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE :
ÉTAT D'AVANCEMENT

4)

LE PROCHAIN PROGRAMME
2012-2015

unités de gestion à part entière. Elle mène ses actions en cohérence avec les dispositions des documents cadre et plans de gestion.

De part son fonctionnement, elle est devenue un interlocuteur incontournable et participe à une meilleure connaissance des poissons migrateurs qui ne sont pas soutenus artificiellement sur nos territoires. Elle apporte expertise et appui technique et assure le lien entre les différents acteurs. Enfin, elle anime un véritable réseau de partenaires qui permet de dynamiser les actions en faveur de la continuité écologique sur les bassins versants.

Le travail engagé sera poursuivi dans le cadre d'un second programme 2012-2015. Les activités de la Cellule permettront d'affiner et d'actualiser les connaissances sur les populations locales ainsi que d'accompagner et de suivre les projets de restauration des milieux notamment pour la continuité écologique. L'acquisition de ces données permettra d'évaluer les résultats des mesures de gestion prises et des actions mises en œuvre grâce aux tableaux de bord poissons migrateurs.

ACTU CELLULE MIGRATEURS



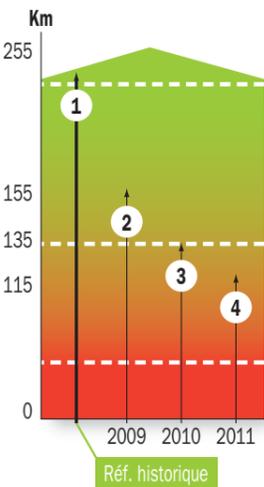
Les locaux de la station de comptage de Crouin ont été inondés au cours de l'hiver 2010-2011. Aucun suivi n'a donc été possible au cours de l'année 2011. Le département de la Charente fait actuellement tout son possible pour remettre la station en état. Celle-ci doit donc faire l'objet de travaux en tout début d'année 2012 pour une remise en service de la station de comptage au cours du premier trimestre.

CLASSEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les informations récentes sur les classements réglementaires des cours d'eau (art. L214-17 du Code de l'Environnement) font état du lancement de la consultation des collectivités territoriales début 2012 pour une sortie des listes en fin d'année 2012.

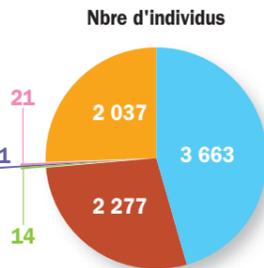
LES SUIVIS BIOLOGIQUES

Fronts de migration des aloses (depuis 2009)



- ① Ruffec
- ② Basseau
- ③ Châteauneuf
- ④ Bourg-Charente

Comptage des migrations à la station de Crouin (2010)



- Aloses
- Lamproies marines
- Lamproies fluviatiles
- Saumon atlantique
- Truites de mer
- Mulets

Des suivis biologiques sur les anguilles, les aloses, les lamproies et les salmonidés ont été mis en place dans le programme d'action. Ils ont permis d'actualiser les connaissances sur les espèces et de définir des indicateurs de l'état des populations et de l'efficacité des mesures de gestion engagées. Ces actions ont été réalisées en partenariat avec les acteurs du bassin. Les résultats des principaux suivis (présentés ci-dessous) viennent alimenter le tableau de bord qui permet d'établir le diagnostic des espèces et de décider des mesures de gestion.

Les fronts de migration et activité de reproduction des aloses et lamproies

Ces suivis annuels, en partenariat avec l'ONEMA, permettent de déterminer la répartition géographique des remontées d'alooses et de lamproies et de recenser les zones de reproduction. Des prospections de jour et de nuit, au printemps, permettent la recherche

d'indices de présence des espèces. Ces suivis donnent une bonne vision des potentialités de colonisation et de reproduction à l'échelle du bassin. Les résultats par année sont indiqués sur le schéma ci-contre, pour les aloses.

La station de contrôle des migrations de Crouin

Le suivi des passages de poissons migrateurs dans la passe à poissons de Crouin (propriété du département de la Charente) est possible grâce à un dispositif de comptage vidéo. Cet ou-

til est essentiel pour évaluer et caractériser les stocks de poissons migrants empruntant le dispositif. L'installation a été mise en fonctionnement début 2010.

Le réseau d'inventaires «anguille» : état de colonisation et recrutement fluvial

Un réseau d'inventaires par pêches électriques ciblées sur les anguilles en phase de colonisation a été réalisé chaque année avec l'appui du CEMAGREF. Ce suivi, implanté localement, est aujourd'hui identifié comme un véritable outil d'anticipation rapide de l'état de la population d'anguilles. Les données de 2009 à 2011 vont

permettre de calibrer des indicateurs de la colonisation. D'après les éléments dont on dispose actuellement, il peut être observé une disparition totale des anguilles de moins de 15 cm à environ 200 km de l'océan et une probabilité de 50 % de présence des anguilles de moins de 10 cm à 93,5 km de l'océan.



Pêche électrique (Anguille)

Les marais de la Seudre et l'anguille

Afin d'évaluer l'état de la population d'anguilles colonisant les fossés à poissons des marais salés de la Seudre, un suivi par pêche passive a été réalisé en juin 2010 et 2011 en appui technique à l'Association de réhabilitation des fossés à poissons.

Les résultats permettront d'obtenir un indicateur de l'état de la population et d'observer l'impact de la réhabilitation des fossés sur la recolonisation par l'anguille (amélioration des habitats). Les premiers résultats en fossés anciens envasés montrent des captures moyennes par unité d'effort de 280 anguilles/km de fossé.

La densité totale estimée ne varie pas depuis les années 90 avec environ 50 kg/ha/an. Dans les fossés réhabilités, la recolonisation est de 53 anguilles/km après seulement 10 mois.

Les suivis de la pêcherie civelière

La Cellule Migrateurs participe à l'application du modèle GEMAC (Glass Eel Model to Assess Compliance to reference point) sur les bassins Charente et Seudre.

Développé par Cédric Briand (EPTB Vilaine) et alimenté par les déclarations de capture des pêcheurs professionnels maritimes, il doit permettre d'estimer l'échappement des civelles de la pêcherie et de tester par la suite différents scénarii de gestion.

Les résultats sur la saison de pêche 2007-2008 montrent une première tendance de 25 % d'échappement de civelles sur la Charente et de 37 % sur la Seudre.

Pour les saisons 2008-2009 et 2009-2010, l'échappement a été calculé pour la Seudre et il est respectivement de 28 % et 24 %. Les taux concernant la Charente sont en finalisation. Ceux de la saison 2010/2011 seront traités ultérieurement.

APERÇU

La communication

Le succès et la visibilité d'un programme d'action passent par une bonne communication à l'échelle globale des bassins.

Dans le programme 2009-2011, des outils de communication ont été développés :

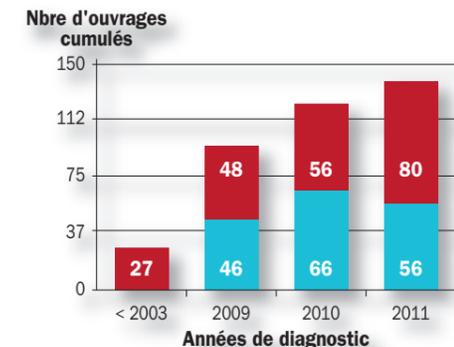
- 6 bulletins d'information et d'actualités,
- 2 plaquettes,
- des notes techniques,
- des interventions auprès de publics variés (en réunion ou sur le terrain),
- des tableaux de bord (outil fondamental et transversal d'aide à la décision),
- un site Internet : www.fleuve-charente.net permettant de retrouver l'ensemble des documents et informations de la Cellule Migrateurs.

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : état d'avancement des aménagements

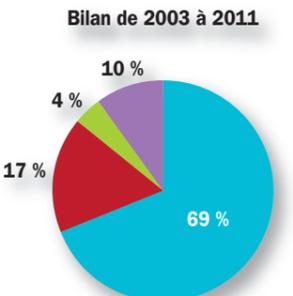
DEPUIS 2009, un travail d'échanges et de rencontre avec les acteurs locaux a permis de leur apporter un véritable appui technique (restauration de la continuité écologique, évolutions réglementaires, possibilités de financement).

Cette action se fait désormais en continu auprès des maîtres d'ouvrages potentiels (public comme privé). Ce travail permet de réaliser chaque année une actualisation des aménagements récents et en projet pour le rétablissement de la libre circulation piscicole.

Au final, la dernière actualisation recense, entre 2003 et 2011, 53 nouveaux ouvrages aménagés pour la libre circulation piscicole et 56 nouveaux projets lancés. Le réseau des obstacles à l'écoulement de l'ONEMA recense 1295 ouvrages sur le bassin de la Charente. Ainsi, avec 136 ouvrages rétablis, il s'agit de 10,5 % des obstacles du territoire qui présentent une solution pour la circulation piscicole.



- Franchissement piscicole rétabli
- Franchissement piscicole en projet



- Dispositif de franchissement
- Effacement partiel ou total
- Gestion spécifique
- Choix en cours

REPÈRES

La répartition de l'activité de la Cellule Migrateurs : les actions de la Cellule Migrateurs sont réparties de la manière suivante : **35 %** dédiés aux suivis biologiques, **33 %** pour les actions de communication, **15 %** consacrés aux appuis techniques pour la restauration de la continuité écologique, et **17 %** pour le pilotage du programme.

LE PROCHAIN PROGRAMME

2012-2015



La Charente à Vibrac

UN CLIC, DES INFOS !

Pour retrouver toutes les informations concernant les poissons migrateurs du bassin Charente et Seudre : animation, réglementation, bulletins d'information et plaquettes, documents et bibliographie, station de comptage... rendez-vous sur le site de l'EPTB Charente :

www.fleuve-charente.net/bibliotheque/poissons-migrateurs

Ce programme conserve les principales orientations menées de 2009 à 2011 : restauration de la continuité écologique, suivis biologiques, communication/sensibilisation, tableau de bord et animation. Avec comme priorité la restauration de la continuité écologique, la Cellule Migrateurs accentuera son travail pour apporter des éléments techniques, biologiques et réglementaires à l'ensemble des acteurs. La pérennisation des suivis biologiques est indispensable pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion. Une alternance tous les deux ans des suivis entre les

espèces est prévue, permettant ainsi d'optimiser le temps passé sur chaque action. Les actions de communication seront renforcées notamment celles destinées au grand public (exposition, animations...). Les tableaux de bord seront des outils à part entière. Ils seront rendus fonctionnels et alimentés chaque année en fonction des résultats et des informations recueillies. Par son fonctionnement, ses compétences et son réseau, la Cellule Migrateurs assure le pilotage du programme par une animation active et quotidienne.



CONTACT

Animation Cellule Migrateurs

Audrey Postic-Puivif - EPTB Charente 05 46 74 00 02 - audrey.postic-puivif@fleuve-charente.net

François Albert - Groupement Fédérations de Pêche du Poitou-Charentes - 05 45 69 33 91
albert-fede-poitoucharentes@orange.fr

Éric Buard - CREA - 05 46 47 17 71 - creaa@wanadoo.fr



Partenaires :

